



La Charte des Greeters de La Baule



QUE FAIT L'OFFICE DE TOURISME ?

L'Office de tourisme propose aux habitants de devenir ambassadeurs de La Baule en leur permettant de devenir des acteurs dans l'accueil des visiteurs. L'Office de tourisme est l'organisation locale qui coordonne la démarche, gère les demandes des visiteurs et s'engage à :

- animer la mise en réseau des Greeters
- gérer la mise en relation entre les visiteurs et les Greeters
- assurer la promotion du réseau via ses outils de communication
- informer le Greeter des éventuelles remarques émises par le visiteur
- garantir le respect de la « philosophie Greeter » pour ne pas concurrencer l'activité des guides accompagnateurs professionnels

OFFICE DE TOURISME DE LA BAULE
greeters@labaule.fr / labaule.greeters.online
Tél : 02 40 24 34 44
8 Place de la Victoire BP 161 - 44500 LA BAULE

QUI SONT LES GREETERS ?

Ce sont des habitants passionnés qui ont envie de rencontrer des visiteurs de passage et de partager avec eux leurs habitudes de vie à La Baule. Les Greeters accomplissent une démarche personnelle, spontanée et désintéressée.

Un Greeter n'est pas un guide, il fait découvrir sa région d'une manière unique, authentique et conviviale, à l'occasion d'une balade. Les thèmes de balade sont très divers et peuvent concerner l'art, l'aviation, le nautisme, la nature, le sport, la gastronomie, le shopping ou tout autre centre d'intérêt. Les balades sont des supports à la rencontre, à la recherche d'un enrichissement humain mutuel, autant pour les visiteurs que pour les Greeters et n'ont rien en commun avec des visites guidées professionnelles.

Pour résumé, un Greeter est :

- Un citoyen majeur qui accompagne bénévolement, durant son temps libre, des visiteurs de passage à La Baule, comme il accueillerait des amis
- Une personne ouverte sur le monde, de tout âge et de tout horizon
- Il n'est pas un guide professionnel, mais bien un habitant qui souhaite partager ce qui l'anime au quotidien dans sa ville
- Le Greeter communique ce qui le passionne
- Le Greeter fait découvrir sa ville en fonction de la demande des visiteurs ce qui rend chaque balade unique, authentique, gratuite et surtout conviviale

Plus généralement, les réseaux de Greeters s'inscrivent dans une démarche de tourisme durable en respectant l'environnement et l'homme. Ils participent à l'enrichissement culturel et économique des communautés locales et contribuent à l'image positive de la destination.

QUI SONT LES PERSONNES QUI FONT APPEL A UN GREETER ?

Les personnes qui souhaitent rencontrer un Greeter sont des visiteurs en séjour sur La Baule qui ont envie de découvrir le territoire, hors des sentiers battus et à travers un autre regard, celui des habitants.

Les Greeters s'adressent à tous les publics, que ce soient des personnes seules, des familles, des groupes d'amis, des couples, des personnes locales, en séjour touristique ou en voyage d'affaires. Ils accueillent toute personne sans aucune discrimination.

Cependant, le groupe de visiteurs ne peut pas excéder 6 personnes et doit obligatoirement être composé d'une personne majeure.

LE DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

La mise en contact

Les personnes qui souhaitent rencontrer un Greeter doivent effectuer leur demande au moins 15 jours avant leur arrivée, soit via les sites Internet labaule.greeters.online ou www.labaule.fr, soit en contactant par téléphone, par mail ou au guichet l'équipe de l'Office de tourisme qui vous transmettra un formulaire de demande à compléter et à nous retourner. Ce formulaire permet de rechercher un Greeter disponible et qui sera le plus à même de partager et informer sur les sujets correspondants à la demande.

La rencontre

Chaque rencontre est unique et « taillée sur mesure » en fonction de la demande du visiteur, de la proposition du Greeter et d'autres facteurs tel que la météo. Le Greeter peut accueillir le(s) visiteur(s) seul ou avec une personne de son choix, en fonction des visiteurs accueillis. La rencontre dure environ 2h mais elle peut durer plus longtemps dans la mesure où le Greeter et le ou les visiteurs sont d'accord.

Les dépenses engagées (consommations dans un café, tickets de transport en commun, ticket d'entrée, etc.) sont payées individuellement. Le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le ou les visiteurs et vice-versa. La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite pour le visiteur, le Greeter ne doit accepter aucun pourboire ou rétribution pour lui-même mais chaque organisation est libre d'accepter et d'encourager les donations faites par les visiteurs à la Fédération. Les balades à pied et à vélo sont à privilégier, il n'est pas idéal de proposer une sortie en voiture pour des questions d'assurance notamment.

RESPONSABILITES

Le visiteur reconnaît avoir pris connaissance de la gratuité de la rencontre et ne peut engager ni la responsabilité de l'organisation de Greeters ni celle du bénévole pour toute défaillance ou litige. Les balades se font sous la responsabilité de chacun des participants. L'organisation de Greeters, ne pourra être en aucun cas tenue responsable d'un incident ou accident pouvant survenir au cours d'une balade.

La marque France Greeters

LA MARQUE «France Greeters MD» est la propriété de la "Fédération France Greeters".

Statutairement, la Fédération France Greeters suit les valeurs fondamentales mises en place et gérées par le Global Greeter Network.

